

add'if
11 bis rue Volney
75002 PARIS
FRANCE

The Global Compact Office
United Nations
Room S-1881
New York, N.Y. 10017
USA

Paris, le 7 mars 2011

Objet : Communication sur le progrès 2011

Madame, Monsieur,

Conscient de la responsabilité et du rôle que jouent les entreprises dans l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le monde, add'if est fier d'adhérer au Global Compact des Nations Unies et de promouvoir ses 10 principes directeurs.

Cette initiative des Nations Unies correspondant tout à fait à notre culture d'entreprise et aux valeurs soutenues par l'équipe dirigeante, l'ensemble des collaborateurs d'add'if aspire à perpétuer et développer les actions visant à sensibiliser et responsabiliser les sociétés de notre secteur d'activité.

C'est donc avec grand plaisir que nous adressons au bureau du Global Compact notre première "Communication sur le Progrès" 2011, reprenant les grandes lignes des initiatives menées à bien ou soutenues par add'if.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Clémence PERRIN
Directeur Projet et Innovation
Associée





GLOBAL COMPACT – COMMUNICATION ON PROGRESS



INTRODUCTION

add'if, société membre d'Adding Group, est dédiée à la Communication Sociale et plus généralement au Management de la Relation.

Son métier : valoriser les actions et les propositions faites dans l'entreprise, et notamment par sa Direction des Ressources Humaines.

En 2010, add'if a adhéré au Global Compact, car ses principes correspondent à la fois à la culture de l'entreprise mais aussi aux valeurs soutenues par l'ensemble des collaborateurs.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis en place un certain nombre d'actions en corrélation avec les 10 principes du Global Compact que nous vous détaillons ci-après :

PRINCIPES 7, 8 ET 9 DU GLOBAL COMPACT

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ; à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ACTIONS

L'esprit d'add'if est une réalité fondée sur des valeurs vécues et partagées au quotidien avec nos salariés, nos clients et nos partenaires. **L'une des quatre valeurs d'add'if est "éco-responsable" :**

Ainsi, add'if adopte une action concrète en faveur de la protection de l'environnement : notre process de travail inscrit dans une démarche écologique ; nous utilisons principalement des matières premières respectueuses de l'environnement.

add'if s'engage au quotidien dans une politique de développement durable à savoir :

- Sociale : poste de travail ergonomique pour l'ensemble des salariés, gestion du stress au travail...
- Environnementale : recyclage et revalorisation de nos déchets, installation de machines ou d'éclairages plus économiques en énergie.

Gestion de l'énergie :

- add'if est équipée en éclairage basse consommation (LED, ampoules ou néons basse consommation). Le chauffage et l'éclairage des locaux sont automatiquement coupés soirs et week-end.
- Pour notre site de production : mise en place d'une ventilation double flux, d'une pompe à chaleur réversible, équipements à faible puissance en mode veille (seule une régulation reste en fonctionnement pour garder le réseau sous pression). Pour produire l'air comprimé nécessaire au fonctionnement de nos machines, add'if utilise des compresseurs à économie d'énergie (moteur type).

Gestion de l'eau :

L'eau des compresseurs de nos machines de production est refroidie avant rejet.

Filière de récupération et recyclage

add'if trie et recycle ses papiers (encrés et non encrés) et utilise le plus souvent tant pour ses travaux internes qu'externes des papiers de forêts gérées durablement.

Au cours de l'année 2010, son site de production a été labellisé Imprim'Vert.

Nous n'utilisons que des emballages éco-responsables (scotch kraft, cartons recyclés, palettes carton) et recyclons le matériel usagé.

Nous choisissons des fournisseurs respectant les préceptes déontologiques environnementaux : papetiers labellisés chaîne de contrôle PEFC et/ou FSC, fournitures de bureaux en papiers recyclés ou issus de forêts gérées durablement.

Gestion des rejets polluants – émission des gaz à effet de serre

Nous utilisons une électricité verte et limitons nos rejets polluants dans l'atmosphère en équipant notre atelier d'un système de filtration pour toutes les vapeurs (solvants, produits d'entretien...)

Formation des collaborateurs aux réflexes d'éco-comportement

Des actions de formation du personnel sont régulièrement menées afin de promouvoir un comportement éco-responsable et une gestion des matières certifiées.

Nous en informons également nos collaborateurs par le biais d'affichage, de notes d'information. Les nouveaux collaborateurs suivent une formation liée au respect de l'environnement.

Il est par ailleurs important de souligner qu'un effort en terme de formation et de communication sur les 10 principes du Global Compact a été mise en place au sein d'add'if.

Chaque collaborateur est ainsi sensibilisé sur l'adhésion d'add'if au Global Compact grâce à une affiche qui a été spécifiquement apposée dans chaque bureau de la société et dont vous trouverez ci-après une copie :

Depuis Avril 2010, add'if est adhérent au Global Compact de l'ONU et soutient ainsi les dix principes du pacte concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Droits de l'homme

- 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.
- 2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Droit du travail

- 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.
- 4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- 5. Abolir le travail des enfants.
- 6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

PAYS : FRANCE

MOTS CLES : éco-responsable, gestion de l'eau et de l'énergie, récupération et recyclage, gestion des rejets polluants, éco-comportement

CONTACT: Clémence PERRIN - + 33 (0)1 42 86 63 52

SITE WEB: www.addif.com